

LES HORAIRES

8h00 à 9h00 Accueil échelonné : lecture, coloriages, jeux de société et toute sorte de petits jeux d'intérieur ou d'extérieur seront proposés à vos enfants, afin de permettre une arrivée en douceur et de se préparer à l'activité du matin.

9h15 à 11h45 ou 14h00 à 16h30 Activité(s) : Activités sportives, d'expression, culturelles et manuelles nous permettront de découvrir le monde, tout en apprenant à vivre et jouer ensemble.

12h00 à 13h30 Repas et pause méridienne : Repas livrés par la Cuisine d'Uzel, dans la continuité du service proposé le restant de la semaine. Le repas sera suivi d'un temps de détente et/ou de repos pour les plus petits.

13h30 à 14h00 Accueil échelonné : lecture, coloriages, jeux de société et toute sorte de petits jeux d'intérieur ou d'extérieur seront proposés à vos enfants.

16h30-16h45 Goûter : fourni par PROFESSION SPORT, et peut-être même préparé par vos enfants, le goûter nous permettra d'apprécier le réconfort après l'effort !

16h45 à 17h30 Départ échelonné : de petites activités seront proposées aux enfants en attendant les parents (bricolage, jeux de société, lecture, jeux d'intérieur/extérieur...) afin de clore une journée bien remplie.

LES ACTIVITES DU PERISCOLAIRE

Les activités seront variées et adaptées à l'âge des enfants :

- ✓ **Les activités sportives pour les plus petits (-6 ans) :** jeux d'éveil, motricité, jeux de coopération, jeux d'opposition, découverte des notions spatio-temporelles...
- ✓ **Les activités sportives pour les plus grands (6 ans et +) :** sports de plein air (tir à l'arc, course d'orientation, VTT, kayak, biathlon), sport collectifs (traditionnels et alternatifs), sports d'opposition (lutte, boxe éducative), sports de raquette (tennis, badminton)
- ✓ **Les activités culturelles, d'expression :** jeux d'expression corporelle, théâtrale, musicale...
- ✓ **La découverte du monde qui nous entoure :** activités de sensibilisation à l'environnement, jeux et grands jeux de plein air, petits bricolages...

L'accueil de loisirs devra permettre à votre enfant de s'épanouir autant individuellement que collectivement, de se responsabiliser, de gagner en autonomie, et de poursuivre l'apprentissage du « vivre ensemble ». PROFESSION SPORT & LOISIRS s'engage à plonger vos enfants dans un univers dépourvu d'écrans, un grand « bol d'air » empreint de bonne humeur et d'amusement.

Nous souhaitons également impliquer chaque enfant dans l'élaboration de notre programmation, sous forme d'échange formels et informels d'idées et d'avis.

INSCRIPTIONS

1-Fiche individuelle de renseignements avec Numéro allocataire CAF obligatoire.

2-Fiche sanitaire de liaison + copie des vaccinations (à jour !) si difficulté de déchiffrement du carnet de santé.

3-Planning du mois ou à l'année suivant votre choix

***Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans les documents 1 et 2**

Renseignements :

PROFESSION SPORT & LOISIRS 25-90-70

François GAUDILLAT

06 95 33 72 04

francois.gaudillat@profession-sport-loisirs.fr

LA TARIFICATION

Actions		TARIFS			
		tranche 1	tranche 2	tranche 3	tranche 4
		QF < 801€ ATL déduites	800€ < QF < 1201€	1200€ < QF < 2001€	2000€ < QF
Accueil de loisirs	demi-journée sans repas	6,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €
	demi-journée avec repas	10,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €
	journée sans repas	8,00 €	12,00 €	14,00 €	16,00 €
	journée avec repas	12,00 €	16,00 €	18,00 €	20,00 €
Tarif habitants hors commune de Larnod : +1,00 € la demi-journée +2,00 € la journée					

AIDES

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de chacun. Les aides aux temps libre (si vous en bénéficiez) sont automatiquement déduites. **Le Quotient Familial CAF servant de base à l'établissement des factures est réévalué au mois de Janvier de chaque année et valable pour l'année civile en cours. Si votre situation familiale venait à changer en cours d'année, merci de nous en avvertir pour que nous puissions prendre en compte votre nouveau Quotient Familial.**

MODIFICATION DU PLANNING

Restauration : chaque annulation ou ajout de repas doivent être prévenus et validés par le directeur du centre la veille avant midi au plus tard pour être pris en compte. **Passé ce délai, il n'est plus possible de modifier la commande chez notre fournisseur, le repas sera donc facturé.**

Inscriptions : Toute annulation ou inscription doit être validée par le directeur du centre pour être prise en compte au plus tard le matin même avant 9h00, **passé ce délai, le service sera facturé.**

TRAITEMENT MEDICAL

Les enfants ayant un traitement médical permanent ou temporaire ne sont pas autorisés à prendre seuls leurs médicaments. Dans tous les cas vous devez fournir **l'ordonnance du médecin ainsi qu'une autorisation écrite de votre part**. Les médicaments seront administrés par le directeur.

MODALITES DE PAIEMENT

La facturation sera établie par l'Accueil de Loisirs en fin de mois.
Le nombre de repas et de journées facturés correspond au calendrier transmis et éventuellement réajusté.

Les chèques, espèces, et chèques ANCV sont acceptés, ainsi que les CESU (uniquement pour les heures de « garde », prix du repas non compris).

Renseignements :

PROFESSION SPORT & LOISIRS 25-90-70
François GAUDILLAT
06 95 33 72 04
francois.gaudillat@profession-sport-loisirs.fr